

Numéro 121

Juillet 2021

# FRESSINES INFOS



Mairie de Fressines  
29 route de Mougou  
79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture :** accueil téléphonique le lundi- mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00, accueil du public et téléphonique le lundi de 13h30 à 18h15, le mardi-mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

*Journal de communication de la commune de FRESSINES*

## Edito

Fin du confinement, fin du couvre feu, fin du port du masque à l'extérieur, quel plaisir de retrouver une vie sociale presque normale. Nous allons pouvoir reprendre nos animations communales et en premier lieu, nous allons fêter le 14 juillet. Un 14 juillet traditionnel avec le repas champêtre en commun à midi sur le stade, les animations de l'après midi et le feu d'artifice tiré à 23 h de la vallée du Lambon. Vous trouverez à la fin de ce Fressines Infos, le programme détaillé de cette journée. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour enfin vous rencontrer et échanger.

Face à l'absence d'inscription au concours des maisons fleuries lancé par le conseil municipal au printemps, nous avons été contraints de lever l'obligation d'inscription, sans changer le reste du règlement. Au final ce sont les élus qui se sont promenés sur l'ensemble de la commune pour recenser les maisons fleuries visibles de la voirie. Une trentaine de maisons ont été recensées, la commission en charge du dossier va procéder à un classement des trois lauréates qui seront alors contactées pour vérifier leur souhait de participer à ce concours. Nous y reviendrons à la fin de l'été.

L'action « Argent de poche » à destination des 16/18 ans connaît un franc succès. Ce sont 13 jeunes, 8 filles et 5 garçons qui se sont inscrits pour y participer. Par demi-journée de 3 h 30 (dont 30 minutes de pause), il leur sera proposé des petits travaux de nettoyage, de peinture, de classement... Ces

jeunes seront encadrés par un agent communal ou un élu. Ils percevront une indemnisation de 15 € pour la demi-journée de travail.

Ces dernières semaines ont été marquées par un vaste plan de réfection de nos routes communales. Les travaux réalisés par Engie dans le cadre de l'enfouissement des lignes électriques haute tension, additionnés aux travaux programmés par la commune, font que ce sont plusieurs kilomètres de route qui ont été refaits intégralement ou partiellement.

Les agents communaux, outre le travail sur ces routes, ont fleuri la commune et entretenu les espaces verts. Les panneaux signalétiques ont été nettoyés. Ils vont maintenant se concentrer sur la fauche des bas cotés des routes et dès le début des vacances scolaires travailler dans l'enceinte de l'école pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2021. Les effectifs de l'école sont en baisse avec à ce jour 188 enfants inscrits contre 199 cette année. Malgré cette baisse, nous maintenons nos huit classes. La fermeture d'une classe n'est plus à l'ordre du jour mais le sera pour la rentrée 2022. Au cours de la première quinzaine de juillet, l'ensemble des parents d'élèves des primaires et des maternelles de toutes les écoles du Mellois en Poitou (y compris Fressines) vont être interrogés sur leur souhait en termes de rythme scolaire (école sur 4 ou 4,5 jours par semaine). Après consultation des conseils d'école en septembre, le Conseil Communaux décidera. Cette décision s'imposera à toutes les

écoles du territoire (communautaires ou non). J'invite donc l'ensemble des parents à répondre à cette enquête en ligne.

Concernant les projets communaux, le mardi 22 juin avec Christophe DECOU, Adjoint à la voirie, nous avons rencontré Franck PORTZ, le Maire de Vouillé pour travailler sur les aménagements de la rue des Maisons Neuves. Plusieurs scénarios sur cette voie commune étaient sur la table. Nous nous sommes mis d'accord sur un projet, ce qui va nous permettre de poursuivre les études. Ce même jour, la commission voirie/bâtiment a reçu Frédéric VIGNIER, architecte, pour l'agrandissement du local technique et l'aménagement du bâtiment rue de la Thibauderie pour l'accueil d'un commerce. Il doit nous rendre une première copie rapidement pour que nous puissions déposer les demandes de subventions pour ces deux projets.

Les activités de nos associations reprennent progressivement, je vous invite à consulter régulièrement l'application CityAll pour suivre le programme. Ceux qui n'ont pas téléchargé cette application sur leur portable, peuvent le faire à l'aide du QR code en page suivante.

Nous vous souhaitons un bel été, nous serons heureux de vous retrouver pour le 14 juillet puis à la rentrée lors du Forum des associations qui est fixé au samedi 4 septembre au matin.

Bonnes vacances, profitez bien.

Le Maire  
Patrice FOUCHÉ

## Sommaire :

### Edito

### Les décisions du Conseil Municipal

- Bibliothèque
- Affaires scolaires et de la jeunesse
- Environnement et sécurité
- Voirie et bâtiments
- C.C.A.S.
- Cimetière
- Décisions diverses

### Vie associative

- Les Baladins
- Pétanque loisirs
- Métronome
- Fress'scène
- Fressines Foot Loisirs
- La Tribu des Tamalous
- Team xtremtex
- Programme des festivités du mercredi 14 juillet 2021

## Décisions du Conseil Municipal

### Bibliothèque

Dernières acquisitions de la bibliothèque :  
CORNWELL, *Quantum*  
GOUNELLE, *Intuitio*  
LE TELLIER, *L'anomalie*  
LEVY, *Une fille comme elle*  
LEVY, *C'est arrivé la nuit*  
MARTIN-LUGAND, *La datcha*  
MUSSO, *La vie secrète des écrivains*

VALOGNE, *Le tourbillon de la vie*  
GOSCINNY/UDERZO : *Astérix tome 38 – La fille de Vercingétorix*  
MASASHI, *Naruto*, t1 + t2 + t3  
MONTAIGNE, *Dans la combi de Thomas Pesquet*  
NADJAC, *Minimiki*, t17 + t32 + t33  
Cyrille POIGNAND, élu responsable de la bibliothèque.

## Les décisions du Conseil Municipal (suite)

### Travaux des commissions :

#### Commission école et jeunesse

Informations aux Parents d'Elèves

En cette fin d'année qui comme la précédente a été marquée par les conditions sanitaires particulières, les élus ont voté les différents tarifs lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin.

#### Cantine scolaire :

Enfants, augmentation de 1%, soit le repas à 2,39 €

Adultes et enseignants, augmentation de 1%, soit le repas à 5,20 €

#### Garderie scolaire :

La vacation du matin de 7h15-8h15, augmentation de 0,5%, soit 1,60 €

La vacation du soir de 16h30 à 18h00, augmentation de 0,5% soit 1,60 €, de 18h00 à 18h45, augmentation de 0,5% soit 1,08 €

Pénalité au-delà de 12h30 le mercredi ou après 18h45 : maintien du tarif à 7,00 €.

Concernant les transports scolaires, les élus ont décidé de maintenir la participation supplémentaire de la commune à hauteur de 30 € par enfant. Les inscriptions sont ouvertes sur le site <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires> et les frais de dossier (15 €) sont gratuits jusqu'au 20 juillet 2021.

Lors du dernier conseil d'école, il a été envisagé de mettre en place de l'aide aux devoirs un ou deux soirs par semaine à raison d'une heure maximum. Il ne s'agit pas de cours de soutien mais d'accompagner l'enfant pour qu'il s'organise dans la gestion de son agenda, vérifier que tous les devoirs ont bien été réalisés... Pour cela nous aurions besoin de personnes disponibles le soir à partir de 16 h. Si vous souhaitez vous investir auprès des plus jeunes vous pouvez prendre contact avec la mairie.

Bonnes vacances à tous, Nadine LEDOUX, Adjointe en charge des affaires scolaires.

### Commission sécurité et environnement

« Une pelouse bio ? Une allée durable ?... Pourquoi pas ? »

Découvrez comment assurer l'entretien de sa pelouse, de ses allées, de ses espaces enherbés tout en étant respectueux de l'environnement, des écosystèmes et de la ressource en eau. Le saviez-vous ? La totalité de la commune de Fressines est située au-dessus d'une nappe phréatique qui est exploitée pour alimenter en eau potable plus de 75 000 habitants. Jardiner au naturel à Fressines contribue à préserver cette ressource en eau et la santé des habitants du territoire.

Avec le Service des Eaux du Vivier de Niort Agglo, la commune de Fressines organise le **18 septembre 2021 de 9h30 à 12h30** un atelier sur la gestion durable des pelouses, espaces enherbés et allées. Cet atelier sera animé par Dominique Brenier de l'Association Terre de Solidarité. Une partie de l'atelier aura lieu dans la salle du Conseil de la mairie, l'autre sur le terrain. L'idée étant d'aller voir un espace où la pelouse a bien souffert par le temps puis, une pelouse privative récente (2 à 3 ans pas plus) ayant un entretien soutenu.

Comme cet atelier gratuit est limité à 12 personnes, il est **nécessaire** de s'inscrire, **avant le 11 septembre**, par mail auprès de Madame Marion Beauvallet, Coordinatrice du Programme Re-Resources : [marion.beauvallet@eaux-du-vivier.fr](mailto:marion.beauvallet@eaux-du-vivier.fr) ; les premiers inscrits seront retenus.

Si vous acceptez que votre pelouse souffrante ou en pleine croissance serve de test dans cet atelier, faites-le savoir, **avant le 11 septembre**, par mail, en **précisant bien votre adresse et vos coordonnées téléphoniques**, à Monsieur Patrick Rousseaux, adjoint de

la commune de Fressines : [mairie-fressines@wanadoo.fr](mailto:mairie-fressines@wanadoo.fr)

**Rendez-vous le 18 septembre 2021 à 9h30, à la mairie de Fressines** pour les inscrits retenus, qui seront prévenus au préalable par Madame Beauvallet. Prière de garer votre véhicule de préférence sur le parking de la salle des fêtes.

### Le nouveau DU est arrivé !

Le DU ou **document unique** est la transposition par écrit de l'évaluation des **risques professionnels**, imposée à tout employeur par le code du travail dans son article R4121-1. Le DU de la commune vient d'être actualisé par M. Alan Pénaud, étudiant de l'IUT HSE de Niort. Ce DU est sous la supervision du maire, obligatoire et doit être mis à jour tous les ans. Il a un double objectif :

- Lister et hiérarchiser les risques professionnels pouvant nuire à la sécurité **de nos agents communaux** ;
- Préconiser des actions visant à réduire les risques, voire les supprimer.

**203 risques professionnels** ont été évalués : 35% considérés comme faibles, 35% comme moyens et 30% comme forts.

**56 actions** ont été proposées pour réduire voire supprimer ces risques.

Le Conseil municipal du 22 juin 2021 a décidé d'agir, pour l'année en cours, sur les risques considérés comme forts, pour un coût moyen de **3000 euros**.

En espérant que ce DU permette de préserver, à l'avenir, notre résultat de l'année dernière de **0 accident de travail**.

### Les poules aussi sont déconfinées !

Le niveau du **risque aviaire** est passé à **« négligeable »** depuis le 27 mai dernier. En conséquence, la claustration des oiseaux n'est plus obligatoire, mais il est rappelé que chaque « opérateur » doit respecter **les règles de biosécurité** au sein de son exploitation (Cf. Arrêté ministériel du 8 février 2016).

### Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Fressines actualisé et opérationnel

Le PCS est un outil de protection et de prévention qui recense **les risques et les vulnérabilités d'une commune**. Il recense également **les moyens humains et matériels disponibles** pour planifier les actions des acteurs communaux en cas d'événements majeurs (catastrophes industrielles majeures, accidents routiers graves, dysfonctionnement des réseaux, phénomènes climatiques et problèmes sanitaires). Dans le précédent Fressines infos, la commune avait fait un appel à la population pour recenser les compétences et les matériels des particuliers pour faire face à ces catastrophes. **24 particuliers** ont répondu et **la commune les remercie vivement**. Pour ceux qui auraient oublié de remplir l'enquête, il est encore temps de vous manifester sur le lien « <http://bit.ly/EnquetePCS> » (éventuellement via CityAll) ou à la mairie en format papier.

Deux versions du PCS seront éditées en juillet :

- Une version **confidentielle**, avec les informations données par les particuliers, pour MM. le maire et le Préfet ;
- Une version **non confidentielle**, sans les informations données par les particuliers, pour la population et disponible sur :

sur l'application CityAll et sur le site « Fressines.net » (« Mairie » → « Commission Information & Communication ») et en format papier à la mairie.

Patrick Rousseaux, Adjoint pour la sécurité et l'environnement

### CITYALL

*Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 273 abonnés sont connectés. Merci aux Fressinoises et Fressinois.*

QR-CODE de CityAll



## Les décisions du Conseil Municipal (suite)

### Commission voirie et bâtiments

Les agents techniques sont dans la période où ils sont les plus sollicités.

#### Entretien des routes communales:

Un débrèvement, sur plusieurs kilomètres, des accotements des routes où les bus scolaires circulent a été réalisé pour que nos voies communales retrouvent leurs largeurs initiales.

Une bande d'enrobé à froid, 27 tonnes contre 10 les autres années, a été posée à la main par les agents communaux. Puis un monocouche sur la totalité de la chaussée a été réalisé par l'entreprise COLAS.

Plus de cinq kilomètres de voiries refaites par ce monocouche ainsi que parking des ateliers communaux. Les fissures de l'enrobé de la salle des fêtes, du terrain de tennis sont traitées pour les plus urgentes. Toutes ces surfaces sont glissantes par le gravillonnage, nous demandons à tous les utilisateurs de bien prendre toutes leurs précautions pour être attentifs et prudents sur ces secteurs à risque.

Ce gravillonnage est impératif pour tenir le goudron liquide et bien le fixer sur la surface de la voirie, le surplus disparaîtra avec les intempéries, le passage des véhicules et éventuellement un balayage dans quelques semaines.

#### Les autres travaux :

Pour la rue des Prés à Moulay les travaux sont repoussés au mois de septembre. La peinture routière ainsi que le broyage des haies seront réalisés début juillet pour une période de deux à trois semaines suivant la météo.

Les vacances scolaires d'été arrivent, des travaux d'embellissement et surtout d'entretien seront faits pour notre école communale (la classe de la directrice sera repeinte).

Nos projets d'agrandissement des ateliers communaux et du commerce de proximité seront présentés début de septembre pour leurs esquisses et leurs chiffrages par notre architecte Mr Vignier de Celles sur Belle à la commission voirie bâtiment et au conseil municipal.

Passez toutes et tous un très bon été placé sous le signe du soleil.

Christophe DECOU, adjoint en charge de la voirie et des bâtiments.

#### C.C.A.S

En ce début d'été le CCAS vous sollicite pour la mise au jour de la liste des personnes vulnérables de la commune. Je vous invite donc à compléter le questionnaire joint, et à en faire retour à la mairie.

« Prenez soins de vous et de vos proches. »

Paulette BALOTHE, adjointe.

#### Cimetière

Les travaux du parking du cimetière se terminent, il sera possible d'y stationner lors des sépultures. L'entrée principale du cimetière se trouve au fond du parking, l'entrée route de Mongon sera réservée aux visites ponctuelles. Une signalétique sera prochainement mise en place.

Paulette BALOTHE, adjointe en charge du C.C.A.S., cimetière et élections.

#### Renouvellement du contrat de maintenance « éclairage public » contrat Iris de SEOLIS

Ce contrat initialement signé en 2013 pour une période de quatre ans a été renouvelé en 2017 pour une seconde période de quatre ans est arrivé à

échéance le 30 avril 2021. Le nouveau contrat, de quatre ans se monte à 20 135,65 € HT, soit 5 033,91 € HT par an et prendra effet au 1er mai 2021.

Les élus émettent un avis favorable à cette proposition et chargent le maire de signer le contrat de maintenance.

#### Acquisition de lampes sur le réseau d'éclairage public

Remplacement de quatre lanternes à vapeur de mercure par de nouvelles lampes et une mise à niveau sécuritaire. Le montant pour le remplacement de ces lampes s'élève à 2 381,79 € HT et celui pour la mise à niveau sécuritaire s'élève à 101,73 € HT.

M. ROUSSEAU précise que pour cette opération, il est possible de bénéficier d'une aide pour l'éclairage public proposée par le SIEDS, qui représente jusqu'à 70 % du coût HT de l'intervention.

Les élus émettent un avis favorable.

#### Renouvellement du contrat « Qualyse », prélèvements et analyse à la cantine

Renouvellement du contrat « Qualyse », pour des prélèvements et analyses à la cantine scolaire pour un montant de 574,33 € TTC. Le laboratoire Qualyse effectue six tests de sécurité hygiène alimentaire par an sur des aliments prêts à consommer, six prélèvements d'aliments, 9 tests de surfaces et une analyse de l'eau de procédé alimentaire. Accord du conseil.

#### Validation de différents devis

L'assemblée valide à l'unanimité, le devis de l'entreprise YESSS, pour la fourniture d'une alarme incendie pour un montant de 553,62 € TTC, demandé à la suite du contrôle de la salle des fêtes par les pompiers.

M. DECOU, présente le devis de SG-2M, d'un montant de 226,56 € TTC, pour la fourniture et la pose de paumelles universelles pour deux fenêtres en alu dans la classe 1 de l'école.

le contrôle de conformité des tivolis a lieu tous les 2 ans. Le dernier contrôle, réalisé par B.V.C.T.S. (Bureau de Vérification Chapiteaux Tentes Structures) date de 2019, par conséquent un contrôle est nécessaire en juin 2021, montant 402.60 € H.T.

#### Contrat de mise à disposition de personnel de l'AIPM, Association Intermédiaire du Pays Mellois

Monsieur le maire expose à l'assemblée la problématique, en lien avec la crise sanitaire. Considérant la charge de travail occasionnée et la difficulté rencontrée pour le recrutement auprès du Centre de Gestion, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

De signer un contrat de mise à disposition de personnel, avec A.I.P.M., prenant effet du 10 mai 2021 au 31 décembre 2021, pour un salaire horaire brut de 10,25 € et 10 % de congés payés, et une facturation horaire totale de la prestation (nette de TVA) de 18,80 € / heure.

#### Vaccination Covid, centre de Melle

Les retours sont très positifs, avec l'arrivée de quantités de doses plus importantes, le rythme de vaccination s'est accéléré. Afin de maintenir l'activité du centre pendant l'été et au-delà, il est nécessaire de pouvoir compter sur l'implication de chacun afin que les volontaires ne s'épuisent pas. Un grand merci aux bénévoles mobilisés et à celles et ceux qui pourront s'impliquer pour venir renforcer l'équipe.

[accueil@melloisenpoitou.fr](mailto:accueil@melloisenpoitou.fr) ou 05 49 290 290.

#### Le lundi 12 juillet, le tour cycliste des Deux Sèvres traverse notre commune.

Passage de la caravane vers 13 h 15. Les coureurs arriveront de Vouillé pour emprunter l'itinéraire suivant:

- rue des Maisons Neuves
  - route de Vaumoreau
  - rue des Souterrains
  - carrefour rue des Souterrains et route de Mongon
  - carrefour route de Mongon et route de Chanteloup
  - Chanteloup
- et les coureurs partent sur Aigonnay.

## La vie associative

### Les Baladins

Quand les baladins font leur retour...

La saison 2020/2021 aura été une saison sans point d'orgue. Les contraintes sanitaires ne nous auront pas permis de produire notre pièce sur scène. Nous ne le pourrions pas plus tard non plus puisque l'une des protagonistes de la pièce prend le chemin de la capitale pour poursuivre ses études.

Aussi nous lancerons-nous, pour la saison 2021/2022, dans un nouveau projet avec l'enthousiasme et la force que laissent les espoirs déçus. Pour cela, nous accueillerons avec plaisir celles ou ceux parmi vous qui auraient la fibre de la comédie qui les chatouille.

Pour nous le faire savoir, n'hésitez pas à nous contacter par le biais du formulaire de contact sur notre site. Nous reviendrons alors vers vous pour la rentrée de septembre.

Théâtralement vôtre,

La troupe – <http://baladinsfressines.e-monsite.com>

### Section Pétanque

La section pétanque a décidé d'annuler le concours du 2 juillet car trop de contraintes pour le moment. Par contre nous espérons faire nos deux concours du mois de septembre sous réserve de meilleures conditions bien-sûr. Vendredi 3 septembre à 20h30 en doublette et le samedi 25 septembre à 16h00 en doublette, suivi d'une soirée barbecue sur réservation.

### Métronome

**Dimanche 1er Août**, Métronome et Fressines en fête sont heureux de vous proposer un déjeuner champêtre suivi d'un concert dans notre belle vallée du Lambon au lieu dit "La Noue".

Afin de passer une journée conviviale et rafraîchissante au bord de l'eau réservez avant le 27 Juillet auprès de:

Myriam Fouché: 06.98.48.28.72

Guillaume Moreau: 06.67.88.63.55

Patrice Barboteau: 06.86.80.76.28

Au menu à partir de 12 heures: Apéritif ou boisson - moules ou rôti de porc frites - fromage-tartelette - café.

A 15 heures sur scène le groupe Mister J de La Rochelle. Un spectacle avec les meilleurs standards de la chanson française et américaine poussé par un vent de délire et de bonne humeur communicative.

Buvette sur place et parking à disposition.

Tarifs: repas + concert 15 euros (enfants - de 10 ans 8 euros). Concert seul 6 euros

Des flyers seront distribués prochainement dans vos boîtes aux lettres.

### Fress'scène 2021-2022

Grâce à l'implication de toute la troupe de Fress'scène, nous sommes fiers d'avoir pu jouer devant les familles des comédiens et le cameraman qui permettra de conserver un souvenir inoubliable de cette année si particulière.

Désormais, nous préparons la rentrée, il reste quelques places disponibles pour de nouveaux comédiens dans le groupe des 8 à 10 ans ; les inscriptions seront ouvertes à partir du 15/06 et jusqu'au 14/07.

Notre site <http://www.fress-scen.e-monsite.com> vous apportera les informations complémentaires en photos et vidéos. Retrouvez nous également sur facebook !

Contact Bénédicte : 06.47.64.79.40  
Au plaisir de vous revoir. La troupe.

### Fressines Foot Loisirs

A la suite des nouvelles réglementations gouvernementales du 9 juin 2021, l'association Fressines Foot Loisirs reprend les entraînements tous les vendredis soirs à partir de 19h30.

Pour les adhérents actuels, il y aura une remise de faite sur la prochaine adhésion du fait de la crise sanitaire.

Pour les nouveaux adhérents, un maillot est offert par l'association Fressines Foot Loisirs grâce à notre partenaire L'hôtel B&B de NIORT !!!

Adhésion de 40€, séance tous les vendredis à partir de 19h30 !

L'association remercie la municipalité pour la mise en place de l'éclairage du terrain de foot afin de pouvoir jouer toute l'année.

Inscription et renseignements sur notre page Facebook "@fressinesfootloisirs", et via notre mail "[fressinesfootloisirs@gmail.com](mailto:fressinesfootloisirs@gmail.com)"

### La Tribu des Tamalous

Depuis le 19 mai dernier, enfin nous nous retrouvons le **jeudi après-midi de 14h à 18 h30 à la petite salle de la salle des fêtes.**

Après tous ces mois d'isolement, il fait bon se retrouver dans la convivialité, même si vous ne jouez pas à des jeux de cartes, de société... vous pouvez venir avec votre tricot, broderie... vous pouvez partager nos discussions, nos moments de rigolades, nos goûters, nos sorties, pique-nique, restaurant... tout cela dans la bonne humeur.

Si vous avez envie de vous joindre à nous, c'est bon pour le moral ! Venez nous rencontrer et passer un moment auprès de nous et vous déciderez si vous souhaitez revenir. Nous vous attendons et vous recevrons avec plaisir et bonne humeur !

Pour tout renseignement, **vous pouvez nous joindre au 06 85 11 74 61.**

Si vous avez besoin d'un chauffeur, nous pratiquons le covoiturage.

### TEAM XTREMTEX

L'équipage du TEAM XTREMTEX, TEXIER Benjamin/TEXIER Alain engagés sur FORD RS COSWORTH participe à la 9ème ronde automobile de Chambrille qui fera étape à Fressines le 29 juillet prochain. Alain TEXIER, Président.

### Les festivités de la fête nationale se dérouleront uniquement sur une journée, avec le feu d'artifice le mercredi 14 juillet au soir.

- 12h00 : Repas en commun sur le stade, apporter son panier avec la traditionnelle tourtière. L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.  
**Attention : concours de la plus belle tourtière**
- 15h00 : Animations telles que pêche à la ligne pour les enfants, jeux divers, concours de pétanque, rallye pédestre, jeux libres sur le plateau multi activité.....
- 19h00 : Dîner en commun avec le « **migot** » offert par la commune, apporter son panier. L'apéritif, le pain et les boissons sont offerts par la commune.
- 22h30 : Retraite aux flambeaux, départ de la salle des fêtes.
- 23h00 : Tir du feu d'artifice depuis la vallée du Lambon.